



L'ASSOCIATION HANDI-ART

POUR LE DROIT

AUX PERSONNES HANDICAPEES

D'AVOIR ACCES

AUX ESPACES CULTURELS


ET DE POUVOIR S'EXPRIMER

PAR L'ART, LA CULTURE ET LES LOISIRS

HANDI-ART

Association Loi 1901

Studio 14 - 13 bis, place des reflets - 92400 COURBEVOIE - LA DEFENSE 2

 06 64 79 05 55

Fax : 01 47 78 03 72

handiartounissa@yahoo.fr

L' Association HANDI-ART

HANDI-ART est une association qui oeuvre en faveur des personnes handicapées, par et autour de l'art, créée en 1997 par Ounissa YAZID, mère de deux enfants handicapés.

HANDI-ART agit pour :

- organiser et développer la pratique des activités artistiques et culturelles au profit des personnes handicapées,
- sensibiliser, former et perfectionner aux différentes disciplines artistiques (musique, danse, sculpture, peinture, théâtre...),
- s'associer à d'autres associations ayant les mêmes objectifs à savoir l'amélioration des conditions de vie et l'insertion de toute personne handicapée par l'art et attirer l'attention des pouvoirs publics sur le droit à l'accès à l'art, aux loisirs et à la culture des personnes handicapées,
- inciter à la création de nouvelles associations artistiques et culturelles,
- mais avant tout, **faire connaître et reconnaître le talent d'artistes handicapés.**

Ounissa YAZID Présidente Fondatrice de l'Association HANDI-ART

Ounissa YAZID a mené des travaux de recherche sur la danse, valorisés par des diplômes, à la Sorbonne et à l'Université de Nanterre-Paris X.

En 1978, elle assure l'enseignement de la danse (danse classique, modern jazz...) dans différentes structures et donne des cours pour le personnel de diverses entreprises (Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, Elf-Aquitaine, Nestlé, AFNOR...).

En 1984, elle fonde l'Ecole de Danse et du Spectacle Studio 14.

Dans ce cadre, elle collabore, avec la mairie de Puteaux, de Courbevoie, de Vaucresson et l'Etablissement Public pour l'Aménagement de la Défense (EPAD) à l'organisation de nombreux spectacles, dont la première représentation de danse au Palais des Congrès de Puteaux.


Pionnière auprès du Ministère de la Culture et de la délégation à la Danse pour la reconnaissance de la Danse Jazz comme Art à part entière, elle organise une soirée événementielle avec les trois plus grandes compagnies de Danse Jazz françaises dans le but de créer, en France, un Festival International de Danse Jazz : FIJAZZ. L'idée a séduit un chorégraphe américain, Gus GIORDANO qui organise ce festival à Chicago sous le parrainage de George BUSH. Cette idée s'est ensuite exportée au Japon puis en Italie.

En 1997, Ounissa YAZID crée l'Association **HANDI-ART** afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à l'insertion de toute personne handicapée, et de faire se rencontrer des personnes atteintes d'un handicap et des personnes valides dans le cadre d'échanges sportifs, de loisirs, de communication, culturels et artistiques.

HANDI-ART

Association Loi 1901

Studio 14 - 13 bis, place des reflets - 92400 COURBEVOIE - LA DEFENSE 2

 06 64 79 05 55

Fax : 01 47 78 03 72

handiartounissa@yahoo.fr

Faire connaître et reconnaître le talent d'artistes handicapés :
quelques exemples de réussite de l'Association Handi-Art,
avec la création et la production de spectacles musicaux

MELANCOLIE JAZZ

Après le succès des « Hors la loi », Ounissa Yazid, Présidente fondatrice de l'association Handi-Art a présenté en juin 2008 une nouvelle création, « Mélancolie Jazz ». Ce spectacle rythmé et coloré met en scène des artistes...hors du commun. « L'art aide à se trouver. Et quand on s'est trouvé soi-même, le regard des autres n'importe plus. Le seul vrai handicap, c'est notre handicap intérieur » précise Ounissa Yazid.

Partageant la même philosophie, créer la rencontre et valoriser une image positive du handicap et de l'insertion, quatre grandes entreprises AIR FRANCE, AREVA, CREDIT AGRICOLE et THALES, ont décidé de soutenir ce spectacle musical mêlant artistes valides et en situation de handicap : une initiative culturelle qui permet de dépasser les préjugés sur le handicap pour ne retenir que le talent.

Le Président de la République a apporté son Haut Parrainage à la représentation générale du 9 juin 2008 au Théâtre du Gymnase Marie Belle à Paris, à la veille de la Conférence Nationale du Handicap.

LES HORS LA LOI

C'est sur une initiative de Ounissa Yazid, Présidente de l'Association Handi-Art, et avec la collaboration de Dove Attia, que l'aventure « Les Hors la loi » a pu voir le jour. Ce spectacle musical mêle comédie et reprises de chansons célèbres détournées de leur contexte. Une heure trente de rire et d'émotion afin de changer notre regard sur les personnes handicapées et de révéler des talents hors du commun.

Les Hors la loi, c'est une comédie musicale qui raconte la confrontation de deux mondes qui n'ont a priori rien en commun, hormis les peurs et les préjugés qu'ils nourrissent l'un pour l'autre, et qui vont, à force de se heurter, apprendre à s'ouvrir l'un à l'autre.

Les Hors la loi aborde les thèmes de l'exclusion, de la marginalité et du regard de l'autre, mais c'est avant tout un spectacle rythmé, coloré et drôle, fait pour révéler au public des artistes hors du commun.


UN AUTRE SPECTACLE DE RENOM ORGANISE PAR HANDI-ART

La cérémonie d'Ouverture du Programme Parisien pour l'Année Européenne du Handicap 2003, le 19 décembre 2002, au Théâtre Silvia Monfort (Paris 15ème) : Ce spectacle organisé par Ounissa YAZID, mis en scène par Arnaud de la VILLESBRUNNE et Dominique MORLOTTI, avec la participation de Gad WEIL, WM Evènements, a réuni de nombreux artistes valides et invalides, des personnalités, créateurs de mode, mannequins...

HANDI-ART

Association Loi 1901

Studio 14 - 13 bis, place des reflets - 92400 COURBEVOIE - LA DEFENSE 2

 06 64 79 05 55

Fax : 01 47 78 03 72

handiartounissa@yahoo.fr